

F.F.Tir/L.R.T.A

**COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2017

14 OCTOBRE 2017

ASC PEUGEOT MULHOUSE

COMPTE RENDU

ALLOCUTION DE BIENVENUE :

Monsieur Roland DEBENATH accueille la 42ème assemblée générale en remerciant tous les membres présents et tout particulièrement.

- M. Olivier COUTANT, Président de l'ACS PEUGEOT Mulhouse,
- M. Hugues SENGER Président de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace,
- M. Jean-Marc HAAS-BECKER Président du CDTir'67 et du CROSA.

Il remercie la section Tir de l'ACS Peugeot, pour l'accueil de ces assises.

Avant de débiter nos travaux, il demande à l'assistance d'honorer la mémoire de nos disparus.

APPEL DES SOCIETES :

Sur 42 sociétés convoquées, 39 sont présentes, représentant 117 voix sur 128 voix possibles.

Clubs absents : « Société de Tir de Fessenheim » N° 0168360, 4 voix – « Société de Tir ATCR Guebwiller » N° 0168297, 3 voix – « Société de Tir de Hésingue » N° 0168448, 4 voix.

Plus du quart des membres représentant plus du quart des voix étant présents, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer conformément à l'article 9, alinéas 5, des statuts du C.D.Tir'68 actuellement en vigueur.

DESIGNATION DU BUREAU DE VOTE

Se sont portés candidats :

Titulaires :	M. Jean-Georges HAUSSLER	GUNSBACH	02510922
	Mme Régine GRAVELINE	ST ETIENNE MULHOUSE	03265283
	M. Gilles BOURGES	SIERENTZ	03284163

L'assemblée générale accepte les candidats à l'unanimité des voix présentes par vote à main levée sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret, aux postes de scrutateurs.

1) ADOPTION DU COMPTE RENDU DES ASSISES DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016

Le procès-verbal étant été adressé à tous les clubs Haut-Rhinois et mis à disposition de tous les licenciés sur le site de la LRTA.

Il est demandé de corriger en page 5 au point TIR SPORTIF de VITESSE que Margaux NYCZ n'est pas vice-championne du Monde mais vice-championne d'Europe.

Aucune autre correction n'étant requise, l'Assemblée Générale adopte le procès-verbal, à l'unanimité des voix présentes, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

2) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT:

La TAILLE DU C.D.Tir'68 :

Le TIR Haut-Rhinois poursuit sa progression en termes de licences.

ANS	N.Cib	Som.	PF	PG	BF	BG	MF	MG	CF	CG	JF	JG	T.F	T.G	T.J	S1	D1	S2	D2	S3	D3	T.D	T.H	T.A.	T.G.
2009	39	2250	2	15	7	41	9	48	10	51	4	39	32	194	226	629	62	739	69	496	29	160	1864	2024	2250
2010	39	2341	1	7	4	31	6	42	10	63	11	28	32	171	203	600	65	762	68	604	39	172	1966	2138	2341
2011	40	2462	2	17	9	46	9	54	11	70	11	34	42	221	263	653	71	773	66	600	36	173	2026	2199	2462
2012	41	2631	4	17	6	50	8	70	16	51	11	28	45	216	261	742	75	800	69	645	39	183	2187	2370	2631
2013	41	2801	2	25	7	44	10	75	16	70	9	45	44	259	303	815	89	795	68	695	36	193	2305	2498	2801
2014	41	3003	6	19	8	33	6	66	23	55	6	51	49	224	273	892	97	882	73	743	43	213	2517	2730	3003
2015	41	3202	6	17	11	29	12	52	20	62	14	43	63	203	266	1024	114	896	79	778	45	238	2698	2936	3202
2016	41	3407	5	17	8	29	9	45	13	67	19	42	54	200	254	1153	123	948	77	804	48	248	2905	3153	3407
2017	41	3625	4	22	7	27	12	56	11	53	19	38	53	196	249	1234	153	1013	89	837	50	292	3084	3376	3625

Prog. Garçons		5		-2		11		-14		-4		-4	-5	81		65		33		179	223	218
Prog. Filles	-1	-1	3	-2											30	12	2	44		223	218	

LE COMITE DIRECTEUR :

Les 16 membres du Comité Directeur ont siégé aux 11 conseils d'administration statutaires.

5 d'entre nous siègent au Comité Directeur de la Ligue et 3 membres non élu au CD du CDTir'68.

2 membres siègent au Bureau Directeur de la Ligue et plusieurs Haut-Rhinois spécialisés travaillent dans les commissions.

Le Tir Haut-Rhinois est aussi présent dans le mouvement sportif départemental :

- au Comité Départemental Olympique et Sportif du Haut-Rhin,
- au Conseil Départemental des Sports (Organisme unique en France), organe associatif et consultatif du Conseil Départemental du Haut-Rhin

Notre part active au sein de ce mouvement, fait du Tir, un acteur à part entière dans le paysage sportif du département et de la région.

ROLE ET TRAVAIL DU C.D.Tir'68 :

Notre présence aux assises de vos Assemblées Générales nous permet de ressentir la vie dans vos associations en nous permettant de mesurer vos difficultés auxquels vous pouvez être confrontés quotidiennement.

En général, les clubs visités se portent bien en général. Les projets qui vous animent sont à la dimension de votre association. Toutefois, un seul club à un projet ambitieux de portée régionale tourné vers l'avenir du Tir.

GESTION des FINANCES :

Notre compte d'exploitation pour la saison écoulée, laisse apparaître une trésorerie saine.

Les COTISATIONS des licenciés :

Représentent 27.234€, générés par une cotisation départementale de 8€ sur les licences Adultes 2016 et 1€ sur les licences Jeunes. (10€ à partir de la saison 2017-2018). Montant en corrélation avec l'augmentation du nombre de licences.

Le CONSEIL DEPARTEMENTAL du HAUT-RHIN :

Nous a accordé 2.318€ au titre de « l'aide au fonctionnement des Comités Départementaux ».

Dans le même temps, l'Assemblée Départementale a attribué à nos associations, l'aide aux « JEUNES LICENCIÉS » et l'aide pour la « PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE pour les Sports Individuels JEUNES et SENIORS de moins de 25ans ».

12 clubs ont présentés un dossier,

7 ont été subventionnés pour un montant total de 2.450€,

7 au titre des déplacements,

6 et/ou au titre des Jeunes Licenciés Sportifs.

L'Assemblée Départementale a soutenu, à hauteur de 2.000€, l'organisation des Championnats de France de Ball-trap à Cernay ainsi que pour son Grand Prix, inscrit au calendrier de la FFTir.

Ce sont donc 6.800€ d'aides qui ont abondés les projets et actions du Tir Haut-Rhinois.

Le C.N.D.S. :

d'un montant de 6.500 € assure une partie du développement de notre sport. Il garantit notre avenir par le développement du nombre de jeunes espoirs au travers de la formation de nos

animateurs, de nos initiateurs de clubs et de nos arbitres. Remerciement au CDOS'68 et son président pour son soutien.

Seulement 3 clubs ont été en mesure de présenter un PROJET.

2 clubs ont été retenus pour un subventionnement direct d'une enveloppe de 5.000€. Leurs projets dépassant l'attribution minimale de 1.500€.

1 club a été retenu dans le cadre des préciputs handicap pour 3500€.

Se sont donc 15.000€ de projets qui ont été validés.

1 club a déposé une demande inférieure à 1.500€. La demande sera soutenue directement par le CDTir'68.

De coté des dépenses :

NOS AIDES SPECIFIQUES en faveurs des clubs et licenciés :

Nous avons accordé un total de 4.300€ à 6 clubs, au titre des Aides Spécifiques Club.

Nous avons pris en charge les frais de mise à disposition du stand "Ciné-tir" pour 3 clubs.

Cet outil de communication pédagogique est en mesure de promouvoir votre club au travers d'une utilisation sans danger.

Nous avons aussi investi, en mutualisation avec la LRTA et le CDTir'67, dans un équipement de Tir LUMIERE très facile d'utilisation et inoffensif. (Plus de projectile, ni de rayon laser).

GESTION SPORTIVE :

Instance Fédérale non administrative, les Comité Départementaux ont pour principale mission d'organiser le premier échelon des compétitions. Dans ce cadre, nous avons organisé :

Le 1^{er} GIRLY AIR TIR 68

Imaginé par Isabelle CROMLIN et sa commission Féminine, cette compétition réservée aux Femmes a rassemblé pour sa première édition, pas moins de 45 dames. Fait marquant, la quasi-totalité des participantes sont restées jusqu'à la remise des prix, certaine revenant même après avoir dû s'absenter en cours de journée.

Les Championnats départementaux

Gérés par Richard CHOULET et Anthony HAAS. Ces championnats n'ont souffert d'aucune remarque significative particulière.

Les Critériums des Ecoles de Tir:

Frédéric BIRGERT se maintient avec une cinquantaine de jeunes.

Les Critériums:

Etaient organisés cette fois-ci par Elisabeth MANGIN.

Elisabeth déplore aussi, le manque de motivation de nos tireurs qui se traduit par la stagnation du nombre de participants ceux malgré tous les efforts développés en direction de nos licenciés.

Le Critérium 10 m en vitesse et standard:

Frédéric BIRGERT dénombrait 70 participants, en progression.

Les Coupes du Haut-Rhin:

Le manque de participants ne nous permet pas d'organiser les coupes du H-R.

Dans le cadre des CHAMPIONNATS:

Les Ecoles de Tir,

39 jeunes poussins à minimes ont concouru au niveau départemental et 18 se sont qualifiés pour les championnats de France à Lorient.

Les Armes Anciennes,

Ont tirés sur les installations de WUENHEIM. Elles enregistrent une progression du nombre d'adeptes.

En Plateaux,

16 tireurs Haut-Rhinois se sont confrontés en Fosse Olympique lors des championnats départementaux.

22 Alsaciens dont 2 Bas-Rhinois ont décroché 1 titre de championne de France en D1 et deux 1ères places en S1 en fosse olympique.

Nous avons accueilli sur les installations de Cernay :

1 sélection nationale dans les 3 disciplines olympiques, Fosse, Double-Trap, Skeet.

1 championnat de France FO et DT.

1 Grand Prix International en FO avec plus de 12 nations dont 1 équipe américaine et 3 tireurs de TAHITI.

Le Tir Sportif de Vitesse (T.S.V.)

Margaux NYCZ a décroché le titre de championne de France 2017 et termine 8^{ème} aux championnats du Monde 2017 tandis que Clément MANN a décroché le titre de champion de France Junior.

Le T.A.R. - Tir aux Armes Réglementaires

a le vent en poupe et rencontre toujours autant de succès avec 54 tireurs qui se sont déplacés à Obernai pour la longue distance et plus de 70 en 25 et 50m.

Guy SAUVAGEOT a repris le flambeau de Gilbert PATOIS.

Le TIR VETERANS

Rencontre un succès mitigé. Le nombre de participants stagne aux environs 84 participants hiver et été. Les paniers garnis ont été appréciés par les 6 vétérans qui ont fini sur le podium en carabine et en pistolet.

Le Matériel

N'est pas en reste car ce domaine a été maîtrisé par Pierre OBERRIEDER pour livrer à temps les quelques 75.000 cibles.

Nos ARBITRES :

Auront consacré pas moins de 120 journées pour une trentaine de compétitions.

Les FORMATIONS :

Notre politique de soutien dans la formation d'animateurs ou d'initiateurs de club porte ses fruits.

Encouragez vos membres et vos dirigeants à se former. Votre club et le TIR en sortiront gagnants.

Depuis le 26 juin 2017, Martial ANSTETT, appelé à des fonctions au sein du CREPS de Strasbourg, a été remplacé par Agathe BISTON issue du Club de REIMS.

Agathe suit formation DEJEPS tir sportif. Elle détient un CQP moniteur de tir obtenu en 2016 et une Licence STAPS Education et Motricité obtenu en 2015.

Pour les formations "animateur" 2017/2018, le nombre de candidats l'on contraint à devoir refuser 4 personnes, insuffisant tout de même pour organiser une seconde session Haut-Rhinoise pour l'instant.

Je vous rappelle que nous soutenons l'ensemble des licenciés Haut-Rhinois, candidats aux formations, en leur apportant notre aide financière.

Elles sont attribuées à toutes les formations relatives à l'engagement associatif des bénévoles.

Dans le cadre de la

FORMATION des TIREURS.

Le Pôle d'entraînement, cofinancé par la Ligue et le CDTir'68, est managé par Jérôme FOURNIGAUULT soutenu par les entraîneurs François VICHARD, BEVET FEDERAL 1^{er} degré ainsi que Guy SAUVAGEOT qui vient d'obtenir le BEVET FEDERAL 1^{er} degré et Hubert CHRISTNACHER, tireur carabine de très haut-niveau.

Le Pôle68 a pour mission de former et entraîner les jeunes tireurs du département afin qu'ils puissent suivre les stages de détection régionaux MINIMES, suivre les stages régionaux JEUNES et pour ceux qui ont la motivation et le potentiel, intégrer le groupe SPECTRE.

Ce Pôle regroupe les tireurs Haut-Rhinois. Il peut s'adresser à tous les tireurs, sélectionnés par Equipe Technique Départementale, issus de tous les clubs du département.

Une vingtaine de jeunes carabiniers 10m en hiver et 15 carabiniers 50m en été ont été sélectionnés. En pistolet, une dizaine de tireurs ont été sélectionnés, déplorant le manque de jeunes pistoliers.

Ce constat nous laisse imaginer que les clubs et leurs entraîneurs préfèrent orienter nos jeunes vers la carabine plutôt que vers le pistolet.

Toutes ces formations rentrent dans un schéma régional.

FORMATION des ARBITRES,

Avec une moyenne d'âge de 61 ans, nous comptons 35 arbitres dont 2 arbitres jeunes. Les 33 arbitres se répartissent les 11 spécialités départementales, 27 spécialités régionales, 22 spécialités nationales.

Le Haut-Rhin manque d'une relève rajeunie.

J'en appelle à vous, responsables de clubs, pour dénicher et motiver des licenciés.

Pensez que, même si vous pensez tout savoir, un arbitre est aussi une aide et un conseil précieux pour votre club.

FORMATIONS des FUTURS JEUNES DIRIGEANTS SPORTIFS.

Je regrette qu'aucun candidat ne se soit manifesté.

Ces jeunes suivent ce cursus très formateur, développé par le CROSA. Ils ont en leur possession les outils indispensables pour vos clubs.

FORMATIONS des INITIATEURS et des ANIMATEURS.

6 Animateurs, 3 Initiateurs ont été reçus à l'issue de leur formation.

Je vous rappelle que les initiateurs, ils ont la possibilité de passer un Certificat de Qualification Professionnel, option Tir. Cette qualification leur permet d'être rémunéré et, entre autre, de valider toutes les cibles couleurs, hormis l'Arc en ciel. L'Alsace compte un seul CQP-Tir pour l'instant.

C'est le stade ultime avant un DEJEPS, examen très dur et onéreux.

Autre formation possible, le BF1 que Guy SAUVAGEOT a réussi cette année.

Vu le nombre d'initiateurs (11) que je préfère appeler entraîneur, abondés de 25 animateurs soit moins d'1 diplômé par club, la dynamique ne peut pas se mettre en place pour vous permettre de rivaliser avec les meilleurs clubs de la région en terme de résultats.

Seulement 4 tireurs Haut-Rhinois sont en mesure d'être sélectionnés pour intégrer le groupe SPECTRE. Je vous laisse mesurer le chemin qui reste à parcourir.

NOS RESULTATS SPORTIFS :

NOS JEUNES.

Les JEUNES lors de la rencontre à KARLSDORF :

Ont été emmené par Florian ZINDY. Cette rencontre s'est déroulée sous de très bons hospices. Florian a repris le flambeau de Frédéric BIRGERT qui était souffrant.

L'EQUIPE DE TIR DU HAUT-RHIN a participé au

Match Bas-Rhin / Haut-Rhin qui s'est déroulé sur les installations de LINGOLSHEIM.

La presse a titré: "Le Haut-Rhin rafle la mise".

En effet, cette rencontre fut d'autant plus remarquable, que notre équipe tirait à l'extérieur avec la contrainte de la fatigue du déplacement.

Si les carabiniers Bas-Rhinois ont été plus forts de 180 points, démontant leur suprématie sur ces disciplines, les pistoliers ont prouvé leur suprématie dans leur domaine en marquant 192 points de plus, remportant ainsi cette rencontre avec 12 points d'avance sur 12855.

Au niveau national,

Les résultats n'étaient pas tout à fait au rendez-vous cette saison. Seulement 8 podiums pour les 85 participants Haut-Rhinois aux 111 championnats de France représentant 147 épreuves tirées par eux. Parmi les podiums, tout de même 6 titre de champion(ne) de France, une seconde place et une 3^{ème} place.

Au niveau international,

Margaux NYCZ en TSV a défendu les couleurs du Haut-Rhin en terminant 8ème place au Championnat du Monde 2017.

Du coté COMMUNICATION, notre responsable PRESSE,

Christian MUNCH fait tout son possible afin que l'ensemble des résultats soient publiés. Les contraintes événementielles ne permettent pas toujours à notre presse régionale de publier en temps et heure comme vous le souhaiteriez.

Nos MERITANTS qui ont été honorés :

La Médaille Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif,

Promotion du 1er janvier 2017 :

Mme Sylvie DELAMARE, UORRM.

Promotion du 14 juillet 2017 :

M. FLECK Jean-Luc, APCR Guebwiller.

M. Charles LARONCHE, Egalitaire Colmar.

Mme. Isabelle CROMLIN, Colmar 1889.

M. Jean-Marie KOEHL, APCR Guebwiller.

M. Richard KUPIS, UORRM.

M. Jean-Charles PIERREVELIN, Fréland.

M. Marie-Claude VALENTIN, Fréland.

Le Mérite Fédéral de la FFTir,

5 Mérites Fédéral, grade CHEVALIER

Les Médailles honorifiques de la LRTA,

16 Médailles de bronze

2 Médailles d'argent

2 Médaille d'or

Le "TROPHEES du SPORT" du Conseil Départemental du Haut-Rhin,

M. Pierre WENGER - catégorie Dirigeant

M. Alban PIERSON - catégorie Adultes

Nos PROJETS :**POLE ENTRAINEMENT DEPARTEMENTAL :**

Et la poursuite de son développement. Il fonctionne depuis en 2014 dans le cadre du projet "LRTA2020" et le soutien du club de Tir de SIERENTZ.

CHAMPIONNATS de France des ECOLES de TIR dans le HAUT-RHIN :

Le 6 décembre 2017, la FFTir nous a attribué l'organisation des championnats de France des Ecoles de Tir.

Ceux-ci se dérouleront à COLMAR du 5 au 8 juillet 2018 avec quelques 1600 jeunes qui tireront au parc-expo sur les cibles électroniques.

Nous nous sommes porté candidats afin de promouvoir l'Alsace, le Haut-Rhin et la qualité d'accueil de COLMAR évitant à nos jeunes d'avoir à traverser la France.

Le Comité d'Organisation Local a été constitué le 25 septembre. Session durant laquelle les responsables de chaque fonction se sont fait connaître. Désormais il leur appartient de constituer leur groupe de travail.

C'est là que vous, responsable des clubs vous intervenez!

Nous comptons sur votre soutien actif à ce projet en motivant vos troupes, en vous impliquant de telle manière que nous soyons suffisamment nombreux pour relever le défi en apportant une prestation de qualité comme nous savons le faire en Alsace.

Je compte sur vous!

Faites en sorte que les tableaux d'inscriptions, dont vous avez été destinataires, débordent de candidats.

FUSION GRANDE REGION :

Ce travail est en cours. La symbiose actuelle entre la Champagne, la Lorraine et l'Alsace nous permet d'entrevoir des accords de bonne facture.

Nous attendons toujours la décision du Ministère sur la demande formulée par la FFTir.

Pour l'instant le Bas-Rhin et le Haut-Rhin conservent leurs prérogatives en matière de Tir... si les politiques ne s'en mêlent pas.

DEVELOPPEMENT des CLUBS :

L'accueil de nouveaux adeptes à notre discipline commence à poser problème à certains clubs.

N'oublions pas que le Tir est reconnu d'utilité publique au travers des principes fondamentaux de la FFTir, qu'à ce titre nous ne pouvons pas refuser nos concitoyens.

Cette mutation obligera à revoir le fonctionnement de nos associations.

Au point DIVERS :**LES PROBLEMES ADMINISTRATIFS :**

Qu'ont connus certains clubs et certains détenteurs d'armes semblent s'être calmés grâce au strict respect de la législation par tous les acteurs confrontés à la problématique de détentions.

- Les contrôles sécuritaires que connaissent les clubs seront reconduits. N'oubliez pas les affichages obligatoires et les instructions divulguées en 2016, année durant laquelle vous avez été contrôlé "pédagogiquement".
- Cette année, un cas de saturnisme a été détecté par un médecin généraliste Alsacien. Ce dernier ayant informé l'Agence Régionale de Santé, celle-ci a déclenché durant les congés scolaires, une veille sanitaire sur l'utilisation du plomb au sein du Tir. La machine administrative étant enclenché, c'est grâce aux négociations de notre Président Hugues SENGHER et du médecin de la Ligue, Jacqui HENNICK que la machine ne s'est pas emballée. Les documents à afficher et ceux à remettre aux parents ainsi qu'aux femmes atteste de la prise en compte de la problématique.

Si certains présidents ont craint de perdre leurs jeunes, bien des clubs ont œuvrés efficacement, dans le calme et avec sérénité, en donnant une explication pédagogique aux destinataires, ne perdant aucun jeune cette année. Certains parents ont apprécié le sérieux avec lequel nous prenons en compte les problématiques.

- *Dans un autre registre administratif, je vous rappelle l'éthique et les valeurs véhiculée par la FFTir ainsi que les règles de sécurité dont nous vous avons donné un extrait à l'entrée. Ces infractions peuvent conduire les contrevenants en commission de discipline et entraîner la fermeture du stand et/ou le blacklisting du licencié.*

Toutes les armes soumises à autorisation ainsi que les armes déclarées sont détenues à titre sportif ce qui implique le respect de l'éthique et les valeurs de la FFTir. Ce sont elles qui donnent la légitimité au Tir.

HOMOLOGATIONS des STANDS :

Je vous rappelle que les stands qui ne sont pas homologués ne peuvent pas organiser de "Tir Contrôlé", donc ne peuvent pas délivrer d'Avis Préalable.

CERTIFICAT MEDICAL :

*Je vous rappelle que le certificat médical est obligatoire pour **TOUS** les licenciés **et** dirigeants du Tir.*

REMERCIEMENTS :

Le président remercie :

- *la Ligue Régionale de Tir d'Alsace,*
- *le Conseil Général du Haut-Rhin et au Conseil Départemental des Sports,*
- *les Communes et municipalités des clubs haut-rhinois,*
- *la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,*
- *les administrateurs du Comité Directeur du Comité Départemental de Tir et leurs familles,*
pour l'aide et le soutien apporté au Tir.

3) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER DU TRESORIER

Le trésorier donne les explications nécessaires sur le compte d'exploitation à l'Assemblée.
(Voir comptes d'exploitation en annexe).

4) RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTE

M. Jean-Georges HAEUSSLER lit le procès-verbal de la révision des comptes effectuée le 12 octobre 2017, au stand de tir de Sierentz par MM. Louis EYMANN, Jean-Georges HAEUSSLER, Thierry CODIRROSSO, Marc NYCZ et Marc MILFORT.

Les réviseurs font part de leurs vérifications, certifient la véracité des comptes, félicitent le trésorier et propose que l'Assemblée Générale lui donne le quitus pour l'exercice 2016-2017

5) DECHARGE AU TRESORIER

L'Assemblée Générale donne décharge au trésorier par vote à main levée sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

Aucun avis contraire ni d'abstention n'étant formulé, les membres présents approuvent les comptes et donnent décharge au trésorier pour la gestion 2016/2017.

6) PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR LA NOUVELLE SAISON

Le trésorier présente le budget prévisionnel.

(Voir comptes d'exploitation en annexe)

7) DECHARGE AU COMITE

L'Assemblée Générale donne décharge au comité par vote à main levée sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

Aucun avis contraire ni d'abstention n'étant formulé, décharge est donnée au Comité pour l'exercice écoulé, à l'unanimité des voix présentes.

10) ALLOCUTION DES PERSONNALITES INVITEES

M. Olivier COUTANT souligne la force des hommes et des femmes qui composent les associations.

M. Jean-Marc HAAS-BECKER, président du CDTir'67 et président du CROSA, souligne l'évolution des textes qui oblige le Tir à s'adapter. Il fait remarquer que malgré la baisse des subventions, le Tir progresse grâce au dynamisme des clubs.

M. Hugues SENGER, président de la LRTA, informe l'Assemblée Générale sur les projets de développement du Tir Alsacien.

- Territorialisation: à l'issue de l'AG de la LRTA l'AG sera convoquée en AG extraordinaire pour décider du changement de nom de la LRTA qui devra perdre le mot "régionale" et devra s'appeler Ligue de Tir d'Alsace. L'AGE sera appelée à valider la création et les statuts de la Ligue du Grand-Est de Tir.

- Il rappelle l'éthique de la FFTir et son respect absolu.

- Le président informe l'AG sur les évènements et le traitement du dossier sur le saturnisme suite à la mise en place d'une veille sanitaire par Agence Régionale de Santé qui ont conduit la LRTA à la prise en compte de la problématique par la réalisation et la diffusion d'affiches et lettres d'information et de sensibilisation à remettre aux parents et femmes enceintes.

- Il souligne l'importance à prendre au sérieux en traitant le bruit généré par le Tir par rapport au voisinage.

- M. Hugues SENGER rappelle les opportunités à prendre à bras le corps grâce au potentiel dont dispose le Tir afin d'aller de l'avant en continuant à accueillir. Le cap de 10.000 licenciés en Alsace devrait être atteint dans les saisons à venir entraînant une augmentation du nombre de jeunes et l'évolution des structures d'entraînement.

- Il demande aux clubs de relever le challenge de l'organisation des Championnats de France des Ecoles de Tir à Colmar.

- Souligne que le bénévolat fonctionne bien

- Souhaite le développement de la pratique de la compétition mais déplore le manque d'installation de taille régionale ainsi que la capacité d'accueil. Il présente un axe de réflexion pour les années à venir vers l'investissement en direction de clubs d'envergure ou la construction de structures régionales.

11) DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

Le Président procède à la remise de récompenses aux différents tireurs et équipes ayant réalisé un podium au niveau national et international.

Le Président remet les agrafes ruban correspondants aux grades des médailles de la Jeunesse et des Sports aux récipiendaires du 1^{er} janvier et 14 juillet 2017.

Promotion du 1er janvier 2017 :

Mme Sylvie DELAMARE, UORRM – Bronze

Promotion du 14 juillet 2017 :

M. FLECK Jean-Luc, ATCR Guebwiller - Bronze
 M. Charles LARONCHE, Egalitaire Colmar – Bronze
 Mme. Isabelle CROMLIN, Colmar 1889 - Bronze
 M. Jean-Marie KOEHL, ATCR Guebwiller - Bronze
 M. Richard KUPIS, UORRM - Bronze
 M. Jean-Charles PIERREVELIN, Fréland - Bronze
 M. Marie-Claude VALENTIN, Fréland - Bronze

12) DEFINITION DES TAUX DE COTISATIONS ET AMENDES

L'Assemblée Générale définit les taux de cotisations et amendes :

Taux de cotisations départementales sur les licences :

Maintien à 10€ par licence adulte (*Augmentation de 2€*).

Maintien à 1€ par licence jeune.

Participation aux frais d'assemblée pour les clubs absents à l'AG :

50€ par club absent (*Augmentation de 5€*).

Maintien de la majoration pour retard de paiement : 10%.

Aucun avis contraire ni d'abstention n'étant formulé, les membres présents valident les taux définis, à l'unanimité des voix présentes.

13) DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES

Se portent candidats :

Titulaires :	M. Jean-Georges HAUESSLER	GUNSBACH	02510922
	M. Marc MILFORT	WITTENHEIM	00910036
Suppléants :	M. Thierry CODIRROSO	SAUSHEIM	02133294
	M. Jeremy LIENHART	MASEVAUX	03468832

L'assemblée générale accepte les candidats à l'unanimité des voix présentes, par vote à main levée, sans qu'aucun membres ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret, au poste de réviseurs aux compte.

14) INFORMATION – COMMUNICATION – POINT DIVERS

Le Président demande quelle société souhaite accueillir la prochaine Assemblée Générale le 20/10/2018.

L'**A S C WITTENHEIM** se propose d'organiser les prochaines assises.

15) CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le Président clôt les débats et lève la séance à 17h45.


 Roland DEBENATH
 Président


 Isabelle CROMLIN
 Secrétaire Générale

COMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHINCOMITE DEPARTEMENTAL DE
TIR
DU HAUT-RHIN

Comptes d'exploitation PRODUITS

Exercice	2015	2016	BP 2017	2017	BP 2018
Produits de gestion Courante	38 884,00	40 184,60	39 400	41 680,40	41 400
Engagements Cnpts Hiver	1 206,00	1 314,60	1 400	1 254,40	1 400
Chpts Eté	6 754,00	7 312,00	6 800	7 443,00	7 200
Engagements Critérium Hiver	3 446,00	2 891,00	3 500	2 983,00	2 900
Critérium Eté	3 297,00	2 981,00	3 200	2 766,00	2 900
Engagements Coupe HR Hiver	396,00		500		
Coupe HR Eté					
Cotisations / Ristournes LR/TA/FFT	23 785,00	25 686,00	24 000	27 234,00	27 000
Subventions	7 554,50	8 507,57	7 640	9 624,29	9 500
CDS	2 440,00	2 318,00	2 440	2 318,00	2 300
CNDS	4 500,00	5 000,00	4 500	6 500,00	6 500
Reversement LR/TA	614,50	1 189,57	700	806,29	700
Produits Divers	0,00	0,00	0	0,00	0
Reprise s/provision					
Produits Financiers	561,73	456,62	400	337,66	300
	561,73	456,62	400	337,66	300
Produits Exceptionnels	730,00	3 968,37	0	0,00	0
Produits S/Exercices antérieurs	460,00				
Produits Exceptionnels	270,00	3 968,37			
Total des Produits	47 730,23	53 117,16	47 440	51 642,35	51 200
Total Produits	51 642,35		BP - Total Produits	51 200,00	
Total Charges	48 737,50		BP - Total Charges	50 510,00	
Résultat d'Exercice	2 904,85		BP - Résultat d'Exercice	690,00	

BILAN 2015/2016

Actif		Passif	
Parts Sociales CCM	30,00	Fonds associatifs	30 720,70
CCM Fessenheim C/C	29 303,07	Provision pour charges	4 595,00
CCM Fessenheim Dépôts	29 244,33	Clubs + Autres Fourn.	12 974,61
Chèques à encaisser		Produits Constatés d'avance	21 367,00
Virements Interne		Virements Interne	
Caisse	63,76	Résultat Exercice	2 904,85
Clubs + Autres Clients	13 921,00		
	72 562,16		72 562,16

Comptes d'exploitation CHARGES

Exercice	2015	2016	BP 2017	2017	BP 2018
Achats	7 890,68	11 500,21	8 900	6 856,81	9 400
Achats de cibles / Munitions	4 982,25	4 609,39	4 500	4 462,53	4 500
Achats de matériel/Arbitrage	173,00		1 500		1 000
Fournitures de bureau	2 735,43	5 590,82	2 500	1 954,85	2 500
Documents, imprimés			400	439,43	400
Achats matériel de Tir		1 300,00			1 000
Entretien réparations					
Charges d'activité	31 172,55	29 124,82	30 010	30 386,96	31 310
Ristournes Sociétés/Locations	1 254,25	1 320,25	1 800	1 300,05	1 400
Ass. Gal., Missions et réceptions	3 979,83	5 752,24	4 200	2 539,09	4 000
Récompenses	6 235,92	6 084,83	5 500	6 633,62	7 000
Frais Stages, Formations, Vacances	2 995,00	2 470,00	3 000	2 781,38	3 000
Matches / Rencontres	2 060,00	2 178,41	1 700	2 312,17	2 500
Frais de déplacements	5 740,52	3 980,29	4 500	6 646,30	5 000
Frais PTT	106,29		110	148,26	110
Arbitrages	7 955,00	7 338,80	8 000	6 949,60	7 500
Frais de Bureau LR/TA	845,74		1 200	556,49	800
Autres frais de fonctionnement					
A reclasser				520,00	
Dons et subventions	1 800,00	11 900,00	2 100	4 300,00	4 000
Divers dons et subventions	1 800,00	11 900,00	2 100	4 300,00	4 000
Aide aux jeunes					
Participation Animateur	5 400,00	0,00	5 500	5 000,00	5 500
Poste OCC/SEC LR/TA	5 400,00		5 500	5 000,00	5 500
Charges Financières	190,96	207,45	200	193,73	200
Impôts et Taxes			100		100
Charges Exceptionnelles	1 066,35	4 000,00	0	2 000,00	0
Dotations Charges		4 000,00		2 000,00	
Charges S/Exercices antérieurs	1 066,35				
Charges Exceptionnelles					
Total des Charges	47 520,54	56 732,48	46 810	48 737,50	50 510